

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2020

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Lionel Roy, maire, tenue le 3 février 2020 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5

Absence

Mme Martha Lévesque, conseillère au siège no 6.

Sont également présents, Mme Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière et Mme Isabelle Doyon, adjointe à la directrice générale.

1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1 - Ouverture de la séance;
- 2 - Dépôt et adoption de l'ordre du jour;
- 3 - Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 6 janvier 2020;
- 4 - Période de questions;
- 5 - Correspondance;
- 6 - Autres sujets;
- 7 - Paiement des factures;
- 8 - Compte-rendu des comités :
 - 8.1 - *Conseillers*
 - 8.2 - *Inspecteur en bâtiment*
 - 8.3 - *Inspecteur en voirie*
 - 8.4 - *Dépôt des p.v. de la MRC;*
- 9 - Dépenses incompressibles 2020 (résolution);
- 10 - Avis de motion pour projet de règlement 2020-061 sur l'affichage des numéros civiques sur le territoire de la municipalité;
- 11 - Dépôt du projet de règlement 2020-061
- 12 - Dépôt du rapport du CCU du 22 janvier 2020;
- 13 - Varia ouvert;
 - a) Plan de sécurité civile
 - b) Subvention OTJ St-Mathias
- 14 - Période de questions;
- 15 - Fin de la séance.

2020-011 **résolution no 2020-011**

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 3 février 2020.

ADOPTÉE

3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 janvier 2020

2020-012 **résolution no 2020-012**

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 6 janvier 2020 est adopté.

ADOPTÉE

4) Période de question

Aucune question.

5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2020-02-03 été remise aux membres du conseil.

2020-013 résolution no 2020-013

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que la correspondance 2020-02-03 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

6) Autres sujets

1- MRC du HSF – Demande d’appui UPA

Les membres du conseil décident d’attendre des informations supplémentaires.

2- Centre des femmes du HSF – Demande d’appui financière, journée internationale des droits de la femme.

3- Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton – Invitation dégustation de vins et fromages le 22 février prochain, à 18h00, à la Salle des Loisirs de Saint-Isidore-de-Clifton, 65 \$/ personne pour le financement des activités et achats d’équipement pour les loisirs.

Aussi, la municipalité demande de participer à l’installation de luminaires Dell à St-Mathias de Bonneterre, 9 luminaires à installer, et demande d’en défrayer 4 soit la somme approximative de 2 000\$.

Le conseil ne participe pas.

4- Marie-Claude Bibeau, Députée Compton-Stanstead – Invitation à une rencontre d’information sur le logement social qui aura lieu, lundi le 10 février prochain de 15h15 à 16h45 à la bibliothèque Éva-Sénécal, 450 rue Marquette, Sherbrooke, salles 3 et 4.

7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2020-01-31 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

9	Infotech (MAJ et contrat annuel)	432.69 \$
23	Journal le HSF (Contribution ann. 2020)	932.40 \$
24	Stanley et Danny Taylor trans.Inc (Matières résiduelles)	4 369.68 \$
26	MRC du HSF (1 ^{er} vers. QP, téléphonie janv fév.)	63 451.78 \$
27	Groupe Ultima (assurance général)	6 415.00 \$
30	ADMQ (Abonnement 2020)	548.43 \$
32	Nielsens et Fils garage (Essence)	178.42 \$
33	Fonds information sur le territoire (Avis Mutations)	30.30 \$
34	Régie de récupération Estrie (QP récup Estrie)	2 919.00 \$
40	Luc Deslongchamps (Déplacement)	126.84 \$
49	FM Formules Municipales (200 licences pour chiens)	461.00 \$
156	Service de pneus Comeau (pneus tracteur)	2 421.37 \$
238	Lise Houle (Déplcement, souper Newport)	958.78 \$
257	Régie du Haut-Saint-François & Sherbrooke (Déchets)	5 434.43 \$

277	Vivaco groupe Coopératif (Diésel tracteur)	100.02 \$
292	Geneviève Lussier Graphalba (1 ^{er} Vers.site WEB 2020)	1 350.00 \$
298	Transport Guillette (Transport gravier septembre 2019)	3 210.34 \$
382	Lyne Maisonneuve (Agente ressource)	437.50 \$
473	La cartoucherie (Nouv. Photocopieur, serv. Ann. 2020)	3 943.34 \$
480	Ferme S.D. & S Taylor farm inc.(Déneigement)	49 477.42 \$
501	Laurie Brazel (Concierge janvier 2020)	375.00 \$
546	Isabelle Doyon (Dép. 2019, divers)	92.82 \$
	Hydro Québec	1 032.47 \$
	Remise de janvier 2020	3 417.36 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER :	152 116.39 \$
	LISTE DES CHÈQUES ÉMIS :	
	Salaire du Conseil janvier 2020	2 894.76 \$
	Salaire de janvier 2020	8 877.44 \$
9	Infotech (réparation base de données serveur)	68.99 \$
293	B2B2C (Plesk Linux domaine 2020)	123.48 \$
565	Service entr. Lumières de rues C.R. (rte 212 # 9)	329.69 \$
	TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS :	12 294.36 \$
	TOTAL	164 410.75 \$

2020-014 Résolution no 2020-014

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à payer les comptes du mois de la municipalité de Newport tel que présentés.

ADOPTÉE

8) Compte-rendu des comités

8.1) conseillers

La Conseillère Désindes donne son compte rendu : patinoire est fonctionnelle à plein et le mini carnaval se tiendra le 15 février.

Monsieur le maire informe que deux pneus du tracteur ont été changés.

Aussi, il donne un compte rendu de la rencontre du 27 janvier dernier avec la mairesse de l'Agglomération de Cookshire-Eaton.

8.2) inspecteur en bâtiment

Le conseil prend connaissance du rapport de l'inspecteur.

8.3) inspecteur en voirie

Aucun rapport n'a été déposé.

8.4) dépôt des procès-verbaux de la M.R.C.

Le procès-verbal du 27 novembre 2019 a été déposé.

9) Dépenses incompressibles 2020

Charges

Administration générale

02-110-00-131	rémunération de base des élus	23 270,00 \$
02-110-00-133	allocations de dépenses des élus	12 165,00 \$
02-110-00-200	cotisations de l'employeur	2 780,00 \$
02-110-00-310	déplacement des élus	750,00 \$
02-110-00-429	assurances des élus	395,00 \$
02-120-00-412	application de la loi cour municipale	3 950,00 \$
02-130-00-141	salaire gestion financière et admin.	60 387,00 \$
02-130-00-200	cotisations de l'employeur	8 605,00 \$
02-130-00-310	déplacement pour gestion fin. et adm.	775,00 \$
02-130-00-320	poste et de transport	2 350,00 \$
02-130-00-330	communication	5 100,00 \$
02-130-00-331	Site Web	1 525,00 \$
02-130-00-349	publicité autres dons	3 750,00 \$
02-130-00-412	honoraires services juridiques	5 000,00 \$
02-130-00-413	honoraires comptabilité et vérification	12 700,00 \$
02-130-00-414	honoraires administration et informatique	9 500,00 \$
02-130-00-420	assurances direction générale	630,00 \$
02-130-00-424	assurances cautionnement	800,00 \$
02-130-00-494	cotisations versées à associations et	2 200,00 \$
02-130-00-522	entretien réparation bâtiment terrain Hôtel Ville	5 000,00 \$
02-130-00-527	entretien réparation ameublement	2 500,00 \$
02-130-00-610	aliments boisson tabac	475,00 \$
02-130-00-641	articles de quincaillerie	100,00 \$
02-130-00-643	petits outils	100,00 \$
02-130-00-660	articles de nettoyage	300,00 \$
02-130-00-670	fournitures de bureau imprimés et livres	2 500,00 \$
02-130-00-681	électricité: Hôtel de Ville	5 100,00 \$
02-130-00-726	achats de biens - ameublement et équip. de	4 000,00 \$
02-130-00-951	contribution organisme sur dettes de MRC	1 603,00 \$
02-130-02-951	Fibre Optique Q.P. - MRC	6 666,00 \$
02-130-02-999	frais de banque	1 600,00 \$
02-140-00-141	salaire régulier -Élection	3 500,00 \$
02-140-00-200	cotisation Yeur - Élection	400,00 \$
02-140-00-670	fournitures de bureau - Élection	1 500,00 \$
02-150-00-951	contribution organisme évaluation.	31 825,00 \$
02-190-00-999	remboursement de taxes	1 000,00 \$
02-190-01-999	intérêts sur remboursements de taxes	500,00 \$

Total Administration générale 225 301,00 \$

Sécurité publique

02-210-00-960	organisme gouvernemental police	118 105,00 \$
02-220-00-959	contribution autre incendies (agglo)	181 598,00 \$
02-230-00-499	Mesures d'urgence	2 000,00 \$

Total Sécurité publique 266 781,00 \$

Transport

02-320-00-141	salaire régulier: préposés en voirie	35 600,00 \$
02-320-00-200	cotisation de l'employeur	5 355,00 \$
02-320-00-330	dépense de communication	375,00 \$
02-320-00-411	services scientifiques et de génie	2 000,00 \$
02-320-00-423	assurances responsabilité civile	4 200,00 \$
02-320-00-425	assurances véhicules moteurs	825,00 \$
02-320-00-455	assurances immatriculation	1 100,00 \$
02-320-00-516	location machineries, outillage et équipement	125 000,00 \$
02-320-00-521	entretien réparation chemins d'été	750,00 \$
02-320-00-525	entretien réparation camion	2 500,00 \$
02-320-00-526	entretien réparation Tracteur	2 500,00 \$
02-320-00-620	gravier sable asphalte pierre	201 074,58 \$

02-320-00-631	essence et huile diesel	5 500,00 \$
02-320-00-635	produit chimique abat-poussière	58 000,00 \$
02-320-00-641	articles de quincaillerie	500,00 \$
02-320-00-643	petits outils	500,00 \$
02-330-00-141	salaire régulier préposé en voirie	1 360,00 \$
02-330-00-200	cotisations de l'employeur	100,00 \$
02-330-00-310	Frais déplacement -Inspecteur Voirie	200,00 \$
02-330-00-443	enlèvement de la neige	226 750,00 \$
02-330-00-521	entretien réparation chemins d'hiver	2 000,00 \$
02-340-00-520	luminaires	750,00 \$
02-340-00-681	électricité	2 050,00 \$
02-355-00-649	pièces accessoires signalisation	1 150,00 \$
02-370-00-448	autre organisme Transport de personnes	2 820,00 \$
02-370-00-951	Transport collectif - Q.P.	378,00 \$
Total Transport		683 337,58 \$

Hygiène du milieu

02-414-00-959	contribution organisme traitement des eaux	18 725,00 \$
02-414-10-959	traitement des eaux usées:utilisateur/payeur	3 350,00 \$
02-415-00-419	Installation septique	1 000,00 \$
02-415-01-445	Mise a niveau de fosse septique	5 000,00 \$
02-451-10-446	déchets domestiques: cueillette et transport	48 500,00 \$
02-451-10-700	bacs pour matières résiduelles	250,00 \$
02-451-20-959	contribution organisme (élimination)	61 735,00 \$
02-452-20-959	contribution organisme centre de tri	3 000,00 \$
02-452-21-951	contribution organisme centre tri MRC	1 872,00 \$
02-452-30-951	contribution organisme collecte RDD	683,00 \$
02-460-00-516	entretien cours d'eau location équipement	1 000,00 \$
02-470-00-951	contribution organisme environnement	9 614,00 \$
Total Hygiène du milieu		154 729,00 \$

Aménagement, urbanisme et développement

02-610-00-141	salaire régulier inspecteur bâtiment et	12 445,00 \$
02-610-00-200	cotisation de l'employeur	1 825,00 \$
02-610-00-310	déplacement de l'inspecteur bâtiment	1 000,00 \$
02-610-00-412	honoraires bureau droits et publicité	500,00 \$
02-610-00-423	assurances	315,00 \$
02-610-00-670	fournitures de bureau imprimés et livres	400,00 \$
02-610-00-951	contribution organisme administration	21 851,00 \$
02-610-10-951	contribution organisme entente urbanisme	23 817,00 \$
02-620-00-951	contribution organisme développement	9 928,00 \$
02-620-01-951	Fond local de Solidarité	1 427,00 \$
Total Aménagement, urbanisme et développement		73 508,00 \$

Loisirs et culture

02-700-00-349	Agente Ressources	6 250,00 \$
02-700-00-951	Loisirs Q.-P.	1 424,00 \$
02-701-00-522	Parc Municipal entretien & réparation	1 350,00 \$
02-701-00-681	Électricité -Parc Island Brook	375,00 \$
02-701-00-900	subvention loisirs de Newport	7 500,00 \$
02-701-00-999	Projet MADDA	1 500,00 \$
02-702-01-330	Communication - Internet	100,00 \$
02-702-01-527	Entretien & Réparation - Internet	100,00 \$
Total Loisirs et culture		18 599,00 \$

Immobilisations

03-010-00-000	Borne adresse civique	16 969,68 \$
---------------	-----------------------	--------------

03-010-00-724 Véhicule / camionnette 50 000,00 \$
Total Immobilisations 66 969,68 \$

Total Charges 1 489 225,26 \$

2020-015 **Résolution no 2020-015**

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que le conseil de la municipalité accepte et autorise la dépense et le paiement de chacune des dépenses incompressibles 2020, jusqu'à concurrence du montant prévue au budget à la date d'échéance de celle-ci.

ADOPTÉE

10) Avis de motion pour projet de règlement 2020-061 sur l'affichage des numéros civiques sur le territoire de la municipalité

2020-016 **Résolution no 2020-016**

Avis de motion est donné par la conseillère Jacqueline Désindes à l'effet que le règlement 2020-061 sur l'affichage des numéros civiques sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

11) Dépôt du projet de règlement 2020-061

2020-017 **Résolution no 2020-017**

Proposé par la conseillère Anne-Marie Yeates-Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le conseil de la municipalité accepte le projet de règlement no 2020-061 sur l'affichage des numéros civiques sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

12) Dépôt du rapport du CCU du 15 janvier 2020

PROCÈS VERBAL DU CCU

Rencontre du CCU le 15 JANVIER 2020 à 13:00 hres

sont présents; M. Lionel Roy, maire
M. Germain Boutin, conseiller
M. Timothy Morrison, conseiller
M. Robert Burns, citoyen
M. Denis Palmer, citoyen

Dérogation mineure #2020-01-01

La demande est déposée par la Ferme Charpentier senc située au 1198 route 210 à Newport concernant les distances séparatrices (chapitre XI du règlement de Zonage 552-00), entre son établissement de production porcine et le périmètre urbain de Randboro.

Aucun projet de construction ou d'augmentation d'unité animale n'est prévu

La dérogation mineure consiste à accepter que la haie vent sera à sa pleine capacité dans 6-8 ans, le temps que les arbres atteignent la hauteur et la densité requise et ainsi éviter les amendes de non-conformité du ministère de l'environnement dès maintenant.

En appliquant le facteur F 0.7 (haie brise-vent) nous arrivons à une distance requise de 660.8 m donc conforme à la réglementation.

Tenant compte que la direction des vents dominants souffle vers le nord-est et que périmètre urbain est du côté ouest.

Tenant compte que des toitures avaient été mis en place et qu'ils n'ont pas résistées aux intempéries.

Tenant compte qu'une majeure partie de la haie brise vent est implantée depuis 2001 dont la hauteur varie entre 5 et 14 mètres selon les rangées et située du côté ouest du bâtiment, l'autre section implantée en 2017 vers le sud du bâtiment.

Tenant compte que la réglementation prévoit l'obligation du propriétaire de maintenir la haie brise vent en bonne état.

Tenant compte qu'aucune plainte n'a été reçu concernant les odeurs dans le périmètre urbain.

Le Comité consultatif en urbanisme recommande l'acceptation de la dérogation.

Levée de l'assemblée 14:00 hrs

Luc Deslongchamps
Inspecteur en bâtiment

2020-018 **Résolution no 2020-018**

ATTENDU que la Ferme Charpentier SENC située au 1198 route 210 dépose une demande de dérogation numéro 2020-01-01 qui consiste à accepter la haie brise vent qui sera à sa pleine capacité dans 6-8 ans, le temps que les arbres atteignent la hauteur et la densité requise et ainsi éviter les amendes de non-conformité du ministère de l'environnement;

ATTENDU qu'en appliquant le facteur F 0.7, une distance requise de 660.8 mètres est conforme à la réglementation;

ATTENDU que la direction des vents dominants souffle vers le nord-est et que le périmètre urbain est du côté ouest.

ATTENDU qu'une majeure partie de la haie brise vent est implantée depuis 2001 dont la hauteur varie entre 5 et 14 mètres selon les rangées située du côté ouest du bâtiment, l'autre section implantée en 2017 vers le sud du bâtiment;

ATTENDU que le propriétaire a l'obligation de maintenir en bonne état la haie brise vent et qu'aucune plainte n'a été reçue concernant les odeurs dans le périmètre urbain;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Timothy Morrison et résolu que la municipalité de Newport accepte la dérogation 2020-01-01.

ADOPTÉE

13) Varia ouvert
a) Plan de sécurité civile

La directrice générale donne le suivi du plan de mesures d'urgence.

2020-019 Résolution no 2020-019

Considérant que les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

Considérant que la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

Considérant que le conseil municipal de Newport reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

Considérant que le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

Considérant que cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

Considérant que le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre, adopté par le gouvernement du Québec, demande aux municipalités de mettre en place un plan de sécurité civile;

En conséquence, il est proposé par Germain Boutin, appuyé par Anne Marie Yeates Dubeau et résolu que le plan de sécurité civile de la municipalité soit adopté et que madame Lise Houle, directrice générale, soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile;

Que cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan;

DE transmettre copie de la résolution à madame Caroline Huard, conseillère en sécurité civile de la Direction régionale de la sécurité civile de la Montérégie et de l'Estrie.

Adopté à l'unanimité.

b) OTJ St-Mathias de Bonneterre

2020-020 Résolution no 2020-020

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la municipalité de Newport verse une partie de la subvention annuelle accordée, soit 3 750.\$ au comité O.T.J. St-Mathias de Bonneterre.

ADOPTÉ, la conseillère Désindes s'abstient de voter.

14) Période de questions

Aucune question.

15) Fin de la séance.

2020-021 Résolution no 2020-021

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la séance soit levée à 20H00

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Lionel Roy, maire

Lise Houle,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT (Code Municipal, art. 961)
Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 3 février 2020.

Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière